

L'agglo

MONTÉLIMAR - SÉSAME

Kid'o'Allan Été 2011

Allan
Ancône
Châteauneuf du-Rhône
Espeluche
La Bâtie-Rolland
La Coucourde
La Touche
Les Tourrettes
Montboucher-sur-Jabron
Montélimar
Portes-en-Valdaine
Puygiron
Rochefort-en-Valdaine
Saulce-sur-Rhône
Savasse



www.montelimar-sesame.com



De 3 à 14 ans - Foyer rural / Allan



Saison estivale
2011

L'agglomération de Montélimar-Sésame continue son développement pour accueillir vos enfants.

Le succès du Kid'o'Allan, en juillet 2010 et aux vacances de printemps s'inscrit maintenant de façon durable.

Pour faciliter l'accès au Kid'o'Allan, une ligne de transport est maintenant mise à votre disposition.

De nouveaux équipements agréables offrent de multiples possibilités (terrain multisports, théâtre de verdure...).

Notre ambition est d'offrir des vacances de qualité à tous les enfants et les jeunes de notre territoire.

Bonnes vacances à tous.

Jean Luc ZANON

Vice-Président de Montélimar Sésame.

Franck REYNIER

Député de la Drôme,
Maire de Montélimar,
Président de Montélimar Sésame.

Les thèmes

En cohérence avec le projet éducatif et pédagogique

Age

Juillet

3 - 5 ans	Indiana Allan... 1,2,3 Vacances
6 - 11 ans	Indiana Allan... À la poursuite de nos vacances
12 - 14 ans	Indiana Allan... 5 ^{ème} élément

Détail des programmes : www.montelimar-sesame.com

Les activités

- ▶ Activités sportives, créatives, ludiques, culturelle.
- ▶ Vidéo, contes, spectacles.
- ▶ Sorties de proximité, découverte de la Sésame Provençale.
- ▶ Centre aquatique Aloha.

Accueil

- ▶ **Accueil Kid'o'Allan** : de 8h15 à 9h15 - Départ entre 16h45 et 17h15.
- ▶ **Service péricentre au Kid'o'Allan** : de 7h30 à 8h15 et de 17h15 à 19h.

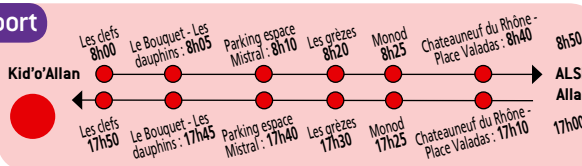
Modalités d'inscriptions

Les inscriptions doivent être faites au préalable pendant les permanences d'inscription ou sur le site du 4 au 29 juillet 2011 de 9h à 12h.
Le repas est obligatoirement pris sur place et fait l'objet d'un paiement au moment de l'inscription.
Les conditions d'inscription sont définies dans le règlement intérieur.

Pièces obligatoires à fournir lors de l'inscription

- ▶ Carnet de santé (si l'enfant n'est pas inscrit à l'année aux accueils de loisirs) avec vaccinations à jour.
- ▶ Attestation d'assurance (Responsabilité civile).
- ▶ Numéro d'allocataire CAF ou MSA ou justificatif du quotient familial CAF.
- ▶ Dernier avis d'imposition ou de non-imposition.
- ▶ Justificatif d'inscription scolaire pour les enfants âgés de 3 ans.

Transport



Les tarifs Sésame (hors Sésame nous consulter)

Carte d'adhésion obligatoire : 5,15€.

- ▶ La journée : 5,10 € (quotient familial < 960 €) • 7,20 € (quotient familial > 960 €).
- ▶ La semaine du lundi au vendredi 22,60 € (quotient familial < 960 €) • 30,90 € (quotient familial > 960 €).
- ▶ Restauration : 3,40 € comprenant le repas, le goûter + la collation du matin pour les 3-5 ans.

Aides ou participations financières acceptées : Comité d'entreprise, comité d'œuvres sociales, chèques vacances, aide de la MSA, aide de la CAF et Aide des Assistantes Sociales. **Les justificatifs de ces aides doivent être impérativement fournis lors de l'inscription afin d'être déduits.** Pensez à consulter différents organismes susceptibles de vous apporter une aide financière.

Nota bene : les montants réglés par la famille au titre des accueils de loisirs peuvent faire l'objet de remboursements selon les conditions suivantes : absence de l'enfant signalée au service loisirs-jeunesse sur le site d'inscription, justifiée en cas de force majeure, une maladie (fournir le certificat médical dans les 48h). Les journées ne feront l'objet d'aucun remboursement en cas d'absence de l'enfant.